

EXPRESSION POLITIQUE – DÉCEMBRE 2016

Retrouvez les tribunes politiques sur le Crépy mag & infos et sur le site internet www.crepyenvalois.fr.

GROUPE BRUNO FORTIER TEXTE DE R. CLAUX

STOP aux rumeurs sur la Maison des arts martiaux et sports de combat

Des rumeurs persistent aux quatre coins de la Ville et me font sortir de ma réserve.
Rétablissons quelques vérités.

Ce projet de l'équipe municipale permettra de faire des économies substantielles.
Voici un chiffre éloquent. L'actuel dojo rue du Bois de Tillet coûte, à lui seul, 4 600 € par mois pour la location du local et son chauffage. La future Maison permettra d'accueillir dignement les sportifs. Le dojo de la rue de la Petite Vitesse est vétuste.
Les boxeurs sont à l'étroit rue Jean-Jacques Rousseau. Le gymnase Ramon n'est pas un dojo. Sa vocation première reste l'accueil des élèves de primaire.

La future Maison hébergera toutes les associations sportives crépynoises pour les arts martiaux et sports de combat.

Aujourd'hui, elles sont réparties à droite et à gauche dans des locaux qui ne leur correspondent plus. Elle accueillera aussi des scolaires et les adhérents de la Retraite sportive.

Parlons argent. Nous sommes soutenus.

Les décideurs y croient. L'équipement sera subventionné par l'État, la Région et le Département. Ces aides limiteront le coût résiduel pour les Crépynoises.

Notre équipe travaillera sans relâche pour que le projet aboutisse. La Maison se fera.

**Les élus du groupe Bruno Fortier
À Crépy, notre parti c'est vous.**

GROUPE ARNAUD FOUBERT TEXTE D'A. FOUBERT

Bruno Fortier estime mal conçu le PLU (plan local d'urbanisme) de 2007 qui détermine notamment les règles de construction et fixe l'emplacement des équipements publics et voté sous l'égide de Pierre Pradaude maire de l'époque.

Pourquoi l'a-t-il voté en 2007 et approuvé sa modification en 2013 ? Les objectifs ou les projets ne lui conviennent plus, que propose-t-il alors ?

Depuis mars 2014, qu'a-t-il fait sur ce sujet ?

Il a lancé une étude inutile coûtant 432 000€ aux crépynoises. Elle n'est toujours pas finalisée. Quels en sont les objectifs, le nombre et le type d'habitat dans quels secteurs ?

Il a stoppé la zone commerciale créatrice d'emplois et favorable à notre économie.

Nous y avons négocié le financement par l'aménageur d'un rond-point sur la RD 25 pour délester la circulation des poids lourds, notamment rue Sauvy. Rue du bois de Tillet, le PLU prévoyait la sécurisation de cette voie, avec interdictions associées à un dispositif physique entravant le passage des poids lourds. Les aménagements d'1,5M€ étaient financés par les promoteurs immobiliers. Il avance le chiffre de 600 nouveaux logements pour ce même secteur.

Il est difficile aujourd'hui de savoir où veut en venir le maire et s'il ne changera pas encore d'avis.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem.

GROUPE JÉRÔME FURET TEXTE DE J.FURET

A en croire les journaux, Bruno Fortier, le maire, aurait enfin pris conscience que les médecins généralistes se faisaient de plus en plus rares dans le Valois. Mieux vaut tard que jamais...

Mais dénoncer un problème est une chose. Le régler en est une autre. Et vite.

Or, que propose le premier magistrat ?

De commencer par lancer une étude, une de plus... Même s'il a déjà par ailleurs évoqué la possibilité de bâtir à Crépy-en-Valois une maison de santé (avec l'argent du contribuable) et de la mettre ensuite à la disposition de médecins intéressés. Cela ne sera à l'évidence pas suffisant.

Pour notre part, nous pensons qu'il faut impérativement nous appuyer sur le centre médical de l'avenue de Senlis. Et engager un dialogue avec les professionnels de la santé. Ce sont ces derniers qui ont la solution au problème. Ce n'est pas le maire qui, à lui tout seul, pourra convaincre des médecins généralistes de venir s'installer à Crépy-en-Valois. Il faut que tout le monde se mette autour d'une table pour faire avancer ce dossier. Et impliquer un maximum de partenaires : ordre des médecins, agence régionale de santé, conseil général de l'Oise, dans notre démarche.

Le groupe des élus de gauche du « Meilleur pour Crépy »

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR TEXTE DE J-P LETOURNEUR

Enfin une bonne nouvelle, elles sont rares en 2016 ! La Cour Administrative d'Appel de Douai, a annulé par arrêt du 15/09/2016 le PLU de Peroy-les- Gombries.

Cette décision porte un coup d'arrêt magistral, au projet de décharge envisagé pour une durée de 30 ans, à quelques kms de notre ville, dans le bois du Roi. Le Maire de Peroy et les promoteurs, ont été désavoués après une bataille judiciaire de plus de 4 ans. L'imposture a été déjouée ; Le panneau implanté à l'entrée du bois en cause, porte cette inscription : La Sté du Bois du roi paysagé investit pour l'avenir du valois, avec à la clé, la création de nouveaux emplois locaux non délocalisables. Je salue ici, la ténacité, l'efficacité et remercie le ROSO (Rassemblement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise) qui a mené avec succès cette action juridique. Le Conseil municipal de Crépy a émis à l'unanimité un avis défavorable pour cette décharge.

En 1994, le Conseil municipal avait donné un avis favorable pour l'extension de la décharge locale, à l'unanimité pour une surface de 20 ha soit 200.000 m2!

Cette faute grave du passé, n'a pas été renouvelée.

Les décharges de Crépy et Néry-Saintines dévalorisent notre environnement, n'en déplaise à ceux qui les ont autorisées !

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise FRONT NATIONAL
Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

GROUPE MICHEL HOULLIER
TEXTE DE M. HOULLIER

Décidemment, notre Maire a peu de considération pour nos artisans et PME de Crépy, en effet, lors du dernier conseil Municipal, M. le Maire nous a présenté ces récentes décisions de dépenses et la plus importante était celle de l'aménagement des locaux de Police municipale qui s'élève à plus de 500.000 euros. Nous ne remettons pas en cause la nécessité d'offrir à notre Police des locaux correctement aménagés, ils en ont vraiment besoin, mais pourquoi sur 9 entreprises choisies, une seule est de Crépy ? Mr le Maire est pourtant heureux d'encaisser les taxes et impôts que paient nos artisans Crépinois, il aurait été normal qu'un juste retour des choses leur soit accordé ; au lieu de cela il fait travailler 8 entreprises extérieures ! Enfin chacun jugera.

Autre point important, et que la population réclame au quotidien, c'est la propreté de notre cité, c'est de pire en pire, vous deviez prendre en compte ce problème, nous vous avons alerté plusieurs fois, mais force est de constater que rien n'est fait et que notre ville est de plus en plus sale. Il faut dès à présent réagir et mettre en place un programme de nettoyage approprié une bonne fois pour toute.

Michel Houllier (groupe En avant pour Crépy-en-Valois)